



BERNARD BROCHAND  
Député Maire de Cannes

# EXPRESSION



LA LETTRE DU DÉPUTÉ MAIRE DE CANNES

## Chères Cannoises, chers Cannois,

Ce nouveau numéro d'Expression, le sixième depuis que nous avons lancé cette nouvelle manière simple et directe de vous informer des principales décisions prises lors des conseils municipaux, est une fois encore annonciateur de projets concrets et de décisions destinées à améliorer votre qualité de vie à Cannes. Vous pourrez prendre connaissance de nos actions pour embellir notre ville notamment à travers d'importants travaux qui vont avoir lieu rue Clemenceau et sur l'île Sainte-Marguerite, notre lutte pour la sauvegarde de l'environnement avec

l'électrification progressive du parc automobile municipal, l'avancée du projet de la Croix des Gardes ou encore notre volonté d'offrir les meilleures conditions de jeu aux sportifs avec la rénovation du stade de Saint-Cassien et la création d'un nouveau club de tennis. Et, puisque personne ne doit être oublié dans l'amélioration constante des conditions de vie, vous trouverez dans ces pages l'annonce de plusieurs décisions qui faciliteront, je l'espère, la vie quotidienne des personnes handicapées. A tous, je souhaite un bel été et de bonnes vacances.

### > TECHNOPÔLE

#### UN POINT SUR L'AVANCÉE DU PROJET TECHNOPÔLE

Le développement économique de notre ville passe par une politique ambitieuse en la matière. Celle-ci doit permettre notamment aux jeunes Cannois de travailler dans leur ville en leur fournissant des débouchés autres que ceux du tourisme et de l'événementiel.

Le futur technopôle est un élément fondamental de cette politique. C'est pourquoi, nous travaillons d'arrache-pied à sa concrétisation. Aujourd'hui, trois pôles ont été identifiés avec l'aide de cabinets spécialisés comme étant les principales pistes à approfondir : optique photonique, sports et imagerie numérique et cinéma numérique.

L'optique photonique, qui est au croisement de la physique et de l'optique notamment à travers les lasers, est une filière d'excellence soutenue par la Région. Le pôle sport et images numériques représente une vraie filière de développement articulée autour de tous les simulateurs par l'image, aussi bien pour la tactique dans certains sports que, par exemple, pour la médecine sportive.

Quant au pôle cinéma, numérique, audiovisuel et multimédia, il se développera autour d'une salle de cinéma d'expérimentation des usages du numérique et le ministère de la Culture en a reconnu l'utilité. Il s'agit de faire de Cannes le cœur de cette expérimentation. Il servira à aider tous les professionnels de ce secteur à aborder le virage du numérique, à créer de nouvelles formations et à permettre l'implantation d'entreprises autour de ces hautes technologies qui, atout non négligeable et rare pour le domaine industriel, sont non-polluantes.

Puisque nous évoquons le monde du cinéma, il est utile de vous informer que nous travaillons aussi à la création d'une Cité de l'Image où sera intégré un musée consacré notamment au Festival de Cannes. Il sera très probablement situé à l'emplacement de l'ancien Palais des Sports. Mais nous aurons l'occasion d'évoquer plus avant ce grand projet pour Cannes quand nous aurons des éléments plus précis à vous communiquer, ce qui devrait intervenir dès le début de l'an prochain.

■ Conseil municipal du 29 mars 2004

NOUS TRAVAILLONS D'ARRACHE-PIED À LA CONCRÉTISATION DU TECHNOLPÔLE. AUJOURD'HUI, TROIS PÔLES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS AVEC L'AIDE DE CABINETS SPÉCIALISÉS COMME ÉTANT LES PRINCIPALES PISTES À APPROFONDIR : OPTIQUE PHOTONIQUE, SPORTS ET IMAGERIE NUMÉRIQUE ET CINÉMA NUMÉRIQUE

> SPORT

LE PROGRAMME DE TRAVAUX INTÈGRE NOTAMMENT LA RECONSTRUCTION DE LA TRIBUNE, QUI SERA REHAUSSÉE, LA CRÉATION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT QUI ABRITERA LES VESTIAIRES ET LES SANITAIRES

### RÉHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF SAINT-CASSIEN

Désireux de favoriser tout à la fois le sport de compétition qui porte haut les couleurs de la ville et la pratique du sport amateur qui permet à chacun de s'épanouir à son niveau, nous menons une politique de revalorisation et d'amélioration de l'ensemble de nos équipements sportifs. C'est dans ce cadre que nous projetons de réhabiliter le complexe sportif de Saint-Cassien, propriété de la Ville mais situé sur la commune de

Mandelieu-La Napoule.

Le programme de travaux intègre notamment la reconstruction de la tribune, qui sera rehaussée, la création d'un nouveau bâtiment qui abritera les vestiaires et les sanitaires, l'implantation d'une clôture et diverses améliorations sur les installations annexes du site. Nous en sommes actuellement au stade du dépôt de permis de construire et de démolir et recherchons activement, comme pour tous les projets que nous initions aujourd'hui, d'éventuelles subventions.

■ Conseil municipal du 28 juin 2004

> SPORT

IL COMPORTERA 14 COURTS, DONT 4 COUVERTS, EN DUR ET EN TERRE BATTUE, AVEC CLUB-HOUSE, PARKING SOUTERRAIN ET CADRE VERDOYANT

### NOUVEAU COMPLEXE DE TENNIS À LA BOCCA

Le tennis est un sport qui compte toujours autant d'adeptes et concerne quasiment toutes les catégories d'âge. Nous nous devons donc de proposer à tous les pratiquants les meilleures conditions possibles de jeu. Les courts de la Bastide Blanche ne réunissent pas toutes ces conditions : bruyants, peu ombragés, ils ne permettent pas, en outre, une vie de club très conviviale. Aussi, nous envisageons de réaliser sur un terrain de plus de deux hectares jouxtant la villa de Maurice Chevalier un nouveau club de tennis. L'étude du projet est actuellement en cours de finalisation, mais d'ores et

déjà, nous pouvons vous en dévoiler les contours. Il comportera 14 courts, dont 4 couverts, en dur et en terre battue, avec club-house, parking souterrain et cadre verdoyant. Nous réfléchissons également à l'installation de deux courts de squash, compte tenu qu'il n'en existe plus aujourd'hui dans notre ville. L'ensemble de ce très beau projet est budgété à hauteur de 8 millions d'euros et les travaux devraient débuter dans six à huit mois pour se terminer à l'été 2006. Mais, pas d'inquiétude : aucune interruption n'est prévue et les joueurs pourront continuer à pratiquer leur sport favori sur les courts de la Bastide jusqu'à cette ouverture.

■ Conseil municipal du 29 mars 2004

■ Conseil municipal du 28 juin 2004

### FORVILLE : DAVANTAGE DE PLACES DE STATIONNEMENT

La Ville travaille actuellement à un projet pour permettre une meilleure circulation et plus de possibilités de stationnement dans le quartier Forville. En effet, 240 places supplémentaires seront proposées dans le parking Forville qui comprend actuellement 700 places sur cinq niveaux et demi. Il s'agira de construire un niveau et deux demi-niveaux supplémentaires. Grâce à la première heure de parking gratuite négociée l'an dernier par notre équipe avec la société Uniparc, les parkings

de la ville ont augmenté leur fréquentation, permettant ainsi la diminution du stationnement en double-file dans nos rues. Avec ces places supplémentaires prévues pour 2006, c'est l'attractivité et le cadre de vie du quartier qui devraient encore s'améliorer.

### VOIE FERRÉE : ÉTUDE POUR L'ENFOUISSEMENT

L'enfouissement de la voie ferrée littorale, boulevard du Midi, est un projet qui nous tient à cœur afin de rendre à cette voie très fréquentée sa beauté naturelle et verdoyante. Il s'agit là d'un chantier de très grande

ampleur dont nous devons connaître tous les tenants et aboutissants avant de débuter les travaux, s'ils se révèlent, bien entendu, possibles tant sur le plan technique que financier. C'est pourquoi, une étude va être lancée afin d'avoir une idée beaucoup plus précise quant à la faisabilité d'un tel projet. Cette étude d'importance est budgétée à hauteur de 150 000 euros : 75 000 cette année et 75 000 euros l'an prochain.

> JUSTICE

### VERS LA CRÉATION D'UNE COUR D'APPEL DANS NOTRE DÉPARTEMENT

Chacun le sait, la justice de notre pays souffre d'une réelle lenteur qui a d'ailleurs valu à la France d'être condamnée de nombreuses fois par la Cour Européenne de Justice. De plus, cette situation est difficilement acceptable humainement et financièrement. Nous avons souhaité nous associer à la demande de création d'une Cour d'Appel dans l'est de notre région, demande formulée par la communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur et soutenue par tous nos proches voisins. Actuellement, la procédure devant la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, dont nous dépendons

géographiquement, est d'une durée moyenne de 27 mois contre 17 au niveau national. Il devient donc urgent de créer une nouvelle juridiction plus proche géographiquement et qui trouve toute sa justification dans l'importance de la population de notre département.

Des démarches vont être entreprises par le Conseil Régional auprès du ministre de la Justice, appuyées autant par les élus locaux que par la société civile ou encore les milieux économiques. Il s'agit là d'une décision qui, si elle est acceptée par l'autorité de tutelle, donnerait un coup d'accélérateur au traitement des dossiers émanant des Alpes-Maritimes.

■ Conseil municipal du 29 mars 2004

ACTUELLEMENT, LA PROCÉDURE DEVANT LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE, EST D'UNE DURÉE MOYENNE DE 27 MOIS CONTRE 17 AU NIVEAU NATIONAL. IL DEVIENT DONC URGENT DE CRÉER UNE NOUVELLE JURIDICTION SITUÉE DANS NOTRE DÉPARTEMENT

> JUSTICE

### INSERTION ET PRÉVENTION

Les actes d'incivisme ou de petite délinquance, doivent, bien évidemment, dans un état de droit comme le nôtre, être sanctionnés. Pour autant, la sanction d'emprisonnement ne doit pas constituer la seule alternative. Aussi avons-nous choisi de poursuivre et d'intensifier la politique d'insertion et de prévention de la récidive mise en place par la Ville depuis une dizaine d'années, en privilégiant en premier lieu, pour les jeunes, le lien social. Des conventions signées avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Tribunal de Grande Instance de Grasse nous permettent en effet de proposer à ces jeunes des Travaux

d'Intérêt Général (T.I.G.) qui se substituent aux petites peines de prison ferme ou complètent le sursis. Il s'agira pour eux de se livrer à des activités d'aide ou de réparation dans plusieurs services municipaux : sport, nettoyage, voirie, espaces verts et culture.

Nous sommes persuadés que l'ouverture vers le monde du travail et la découverte de l'autre qu'impliquent ces T.I.G. sont des pas importants et souvent décisifs pour une véritable intégration dans la société. Mais cette main tendue n'empêche pas la fermeté nécessaire dans certains cas plus graves refractaires à toute forme de prévention.

■ Conseil municipal du 29 mars 2004

DES CONVENTIONS PERMETTENT DE PROPOSER À CES JEUNES DES TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (T.I.G.) QUI SE SUBSTITUENT AUX PETITES PEINES DE PRISON FERME OU COMPLÈTENT LE SURSIS

> JEUNESSE

### CRÉATION DU KIOSQUE 6-25

Nos actions envers les jeunes sont les résultats d'une politique volontariste, forte et dynamique. Nous souhaitons notamment favoriser l'accès aux informations les concernant dans des secteurs aussi importants et divers que l'éducation, la santé, les loisirs, le sport ou le logement. Aussi, avons-nous décidé la création d'un "Kiosque 6-25" destiné, comme son nom l'indique, aux enfants, adolescents (et à leurs parents) et jeunes adultes de 6 à 25 ans. Dès le premier trimestre

2005, le jeune usager pourra trouver au sein d'un même espace tous les renseignements nécessaires, notamment grâce à l'utilisation de l'Internet et de bornes interactives.

Pour être au plus proche, géographiquement, de la Direction de la Jeunesse et de la Prévention, ce kiosque sera installé au "Soleil d'Azur" à l'angle de la rue Louis Blanc, du boulevard Guynemer et de la rue Pierre Graglia. Une vitrine démonstrative de ce nouveau Kiosque est actuellement visible 5, quai Saint-Pierre.

■ Conseil municipal du 28 juin 2004

NOUS SOUHAITONS FAVORISER L'ACCÈS AUX INFORMATIONS CONCERNANT LES JEUNES DANS DES SECTEURS AUSSI IMPORTANTS ET DIVERS QUE L'ÉDUCATION, LA SANTÉ, LES LOISIRS, LE SPORT OU LE LOGEMENT

> COMMÉMORATION

### L'ABBAYE DE LÉRINS FÊTE SES 1600 ANS

L'abbaye de Lérins, située sur l'île Saint-Honorat, a été érigée en 404. Il s'agissait du deuxième monastère de la Gaule Romaine et il devint rapidement l'un des plus célèbres de la Chrétienté. Au Moyen-Âge, l'abbaye était constituée du monastère fortifié, de deux églises aujourd'hui disparues, du cloître et de ses bâtiments monastiques et de sept chapelles disséminées dans l'île. Elle est aujourd'hui la propriété et la résidence des moines de la Congrégation Cistercienne de l'Immaculée Conception, qui y cultivent la vigne, la lavande et les orangers. Un lieu, des hommes et une tradition auxquels nous sommes tous, en tant que Cannois, très attachés.

C'est pourquoi, nous souhaitons fêter comme il se doit le seizième centenaire de l'existence de ce joyau du patrimoine culturel cannois. Deux ouvrages seront publiés, l'un historique, l'autre photographique avec une exposition complémentaire à l'Office du Tourisme. Par ailleurs, un oratorio sera créé spécialement pour l'occasion par l'Ensemble Vocal de Nice le 20 novembre 2004 et une exposition de documents anciens sera proposée à la fin de l'année à la Médiathèque. Et puisque notre histoire locale se doit d'être connue par les plus jeunes d'entre nous, tous les enfants scolarisés en CM1 dans une école cannoise ont pu visiter gratuitement, avec leur instituteur, l'île et l'abbaye lors de la dernière année scolaire. ■ Conseil municipal du 7 juin 2004

UN LIEU, DES HOMMES ET UNE TRADITION AUXQUELS NOUS SOMMES TOUS, EN TANT QUE CANNOIS, TRÈS ATTACHÉS

> TRAVAUX

### UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LA RUE CLEMENCEAU

Depuis trop longtemps, la rue Georges Clemenceau subit un lent déclin esthétique et fonctionnel, alors qu'elle constitue une voie de passage très importante et une artère où le commerce doit avoir toute sa place. Il s'agit de la reconquérir et de donner à tous ses habitants une rue digne de leurs attentes. D'ailleurs, vous êtes venus nombreux à notre rencontre lors des réunions d'information et de concertation que nous avons organisées à destination

des riverains et des commerçants concernés. Fidèles à notre volonté de rénover et embellir tous les quartiers de la ville, nous avons décidé d'apporter de très nombreuses améliorations à cette rue. Un projet qui fera de la rue Clemenceau la première de notre ville à bénéficier de la synergie totale entre le Plan Vert, le Plan Lumière, le Plan de Déplacement Urbain, la Charte pour l'Environnement et celle des handicapés. Elle sera une vitrine de l'ensemble de notre politique urbaine avec un mélange esthétique (suite en page 5)

UN PROJET QUI FERA DE LA RUE CLEMENCEAU LA PREMIÈRE DE NOTRE VILLE À BÉNÉFICIER DE LA SYNERGIE TOTALE... (SUITE P. 5)

■ Conseil municipal du 7 juin 2004

### RAVALEMENT DES FAÇADES : PRIMES DOUBLÉES À PRADO-RÉPUBLIQUE

L'embellissement et la rénovation du cadre de vie de nos quartiers constituent deux axes prioritaires de notre politique urbaine. La prime que nous avons accordée pour le ravalement des façades dans de nombreux quartiers connaît un grand succès auprès des propriétaires. Seuls ceux du quartier Prado-République ne se sont pas mobilisés massivement pour obtenir ces aides. Nous avons donc décidé de doubler

la prime dans ce quartier pour être encore plus incitatifs : elles iront désormais selon la rue de 15 à 18 euros le mètre carré pour la peinture seule et de 44 à 50 euros pour un ravalement total.

■ Conseil municipal du 26 avril 2004

### CANNES PARRAINE UN BÂTIMENT HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE

Le "Drogou", l'ancien bateau de la Marine Nationale dont notre ville était la marraine a été réformé. Nous avons souhaité renouveler l'expérience qui permet un rapport

privilegié entre la population d'une commune et nos forces armées. Cette démarche est similaire à un jumelage. Elle permet de nombreux échanges et rencontres, notamment dans le domaine éducatif et culturel, qui seraient impossibles sans ce lien officiel. L'Association des Villes Marraines a proposé à l'agrément du Chef d'Etat Major de la Marine que notre ville parraine désormais le patrouilleur Arago, bâtiment hydrographique au sein de la force d'Action Navale.

> TRAVAUX (SUITE)

de classique et de moderne pour ce qui concerne les couleurs et le design du matériel urbain. Tous les équipements et aménagements de la rue seront ainsi issus d'une profonde réflexion sur ce que doit être un décor urbain esthétique, moderne tout en préservant l'aspect authentique de cette voie. C'est un véritable challenge que nous nous sommes lancés et nous le réussirons. L'ensemble de ces travaux sera

réalisé en quatre mois du 3 janvier au 29 avril 2005 pour éviter autant que faire se peut les inévitables désagréments qu'occasionne un chantier de cette envergure. Il se déroulera par demi-chaussée afin de permettre la libre circulation des voitures. C'est une rue entièrement rénovée qui sera prête pour le printemps prochain à l'orée du Festival de Cannes. ■ Conseil municipal du 26 avril 2004

... ENTRE LE PLAN VERT, LE PLAN LUMIÈRE, LE PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN, LA CHARTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET CELLE DES HANDICAPÉS

> CULTURE ET ENVIRONNEMENT

### UN MUSÉE RESTAURÉ À L'ÎLE SAINTE-MARGUERITE

Dans notre volonté de rendre à l'île Sainte-Marguerite tout son attrait touristique et sa beauté naturelle, que nous évoquions en détail dans le précédent numéro d'Expression, des études sont menées actuellement par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques pour restaurer le bâtiment A du Fort. Ce bâtiment est d'autant plus important dans l'histoire de l'île qu'il est antérieur au Fort lui-même et qu'il abrite le Musée de la Mer. Des travaux avaient été entamés lors de la précédente mandature, mais n'ont jamais été terminés. Une situation que nous ne pouvions plus accepter : sols, murs et plafonds seront refaits, ainsi que d'autres aménagements pouvant permettre un meilleur accueil du public (escaliers, signalisation, etc.). Le sémaphore actuellement à l'abandon sera également remis en état. L'ensemble de ces premiers travaux coûtera 850 000 euros.

Par ailleurs, afin de mettre un terme aux diverses irrégularités concernant les cabanons de l'île, nous avons décidé d'élaborer un nouveau cahier des charges dont l'application sera suivie rigoureusement. Des aménagements seront demandés aux propriétaires et des destructions ne sont pas à exclure en cas de non-exécution. Donnant l'exemple, la Ville, elle-même, va déposer officiellement deux nouveaux permis de construire pour d'anciens locaux constatés en infraction par la Direction Départementale de l'Équipement. Une demande sera également faite pour la construction de toilettes publiques. Ces démarches concrètes sont la preuve de notre volonté de rétablir une nouvelle fois l'autorité de la Ville, de mettre fin au laxisme ayant généré des pratiques illicites pour faire de l'île Sainte-Marguerite un havre de paix et de détente dans un environnement préservé. ■ Conseils municipaux du 29 mars et 28 juin 2004

CES DÉMARCHES CONCRÈTES SONT LA PREUVE DE NOTRE VOLONTÉ DE RÉTABLIR UNE NOUVELLE FOIS L'AUTORITÉ DE LA VILLE, DE METTRE FIN AU LAXISME AYANT GÉNÉRÉ DES PRATIQUES ILLICITES POUR FAIRE DE L'ÎLE SAINTE-MARGUERITE UN HAVRE DE PAIX ET DE DÉTENTE DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

> PATRIMOINE

### LA VILLA MAURICE CHEVALIER EN VENTE

"La Louque", la célèbre villa de Maurice Chevalier avait été rachetée par la municipalité le 22 mars 1996 à la SACEM lors de la recherche d'un terrain pour le futur hôpital. Dans notre volonté de gérer le patrimoine communal de façon rationnelle, nous avons décidé la mise en vente de cette villa au prix plancher de 400 000 euros. Un prix qui, bien entendu, a été fixé par le service des Domaines comme la loi l'oblige. Nous savons que beaucoup de Cannois sont attachés à cette bâtisse qui a appartenu à l'un de nos plus illustres

résidents. Mais aujourd'hui, elle est dans un tel état de délabrement que l'on ne peut entrer à l'intérieur sans crainte que tout s'effondre. De plus, elle a été incendiée à plusieurs reprises par des squatters. Cependant, nous souhaitons éviter la démolition, promise à cette résidence lors de notre arrivée à la mairie, pour des raisons affectives que chacun peut comprendre. Nous avons ainsi pris soin dans le cahier des charges destiné au futur acquéreur de préciser que l'aspect extérieur de la villa doit être préservé et qu'elle doit être reconstruite à l'identique. ■ Conseil municipal du 26 avril 2004

NOUS AVONS AINSI PRIS SOIN DANS LE CAHIER DES CHARGES DESTINÉ AU FUTUR ACQUÉREUR DE PRÉCISER QUE L'ASPECT EXTÉRIEUR DE LA VILLA DOIT ÊTRE PRÉSERVÉ ET QU'ELLE DOIT ÊTRE RECONSTRUITE À L'IDENTIQUE

> ENVIRONNEMENT

REMPLENER PEU À PEU NOTRE MATÉRIEL ROULANT PAR DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES EST UNE ACTION INSCRITE DANS LA CHARTE POUR L'ENVIRONNEMENT

DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES SUPPLÉMENTAIRES

Une politique de l'environnement efficiente conduit aujourd'hui inéluctablement à engager une réflexion sur la réduction de la pollution automobile. C'est pourquoi, nous avons décidé, durant les quatre années à venir, de remplacer 63 véhicules vieillissants du parc municipal par des véhicules électriques. A ce chiffre s'ajoutera le remplacement de 67 deux-roues par autant de scooters électriques.

Cette électrification du parc automobile concerne également le matériel de propreté urbaine et notamment des bennes et des laveuses. Remplacer peu à peu notre matériel roulant par des véhicules électriques est une action inscrite dans la Charte pour l'Environnement signée le 22 janvier 2004 avec l'Etat, à travers laquelle nous nous sommes engagés à mettre en œuvre 107 actions concrètes destinées à sauvegarder notre environnement.

■ Conseil municipal du 29 mars 2004

> PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS

CES TRAVAUX ÉTALÉS SUR TROIS ANS AFIN DE PROVOQUER LE MOINS DE GÊNE POSSIBLE AMÉLIORERONT ENCORE LA COMPÉTITIVITÉ DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS, SES CONDITIONS D'EXPLOITATION ET SON ESTHÉTIQUE

UN PARVIS RÉNOVÉ

Poumon économique de la ville, le Palais des Festivals et des Congrès nécessite, comme tout équipement très fréquenté, des aménagements constants pour continuer à attirer, comme il le fait actuellement, les plus grandes manifestations mondiales. En vue de prochaines transformations très importantes comme la réalisation d'une gare routière souterraine pour mettre fin définitivement au problème de stationnement des camions sur la chaussée sud de La Croisette lors des grands congrès, et l'extension des surfaces d'exposition, il est urgent d'entamer des travaux sur le parvis

du Palais. Les travaux, dont la première tranche démarrera cet été, consisteront en un renforcement des poutres de la dalle de surface, la réalisation d'une nouvelle étanchéité sur la totalité du parvis, l'installation de trois monte-charge, le renforcement de la dalle pour le passage des semi-remorques jusqu'à 45 tonnes et la mise en place de nouveaux types de revêtement. Ces travaux, étalés sur trois ans afin de provoquer le moins de gêne possible, amélioreront encore la compétitivité du Palais des Festivals et des Congrès, ses conditions d'exploitation et son esthétique.

■ Conseil municipal du 7 juin 2004

■ Conseil municipal du 29 mars 2004

CENTRE AQUATIQUE PIERRE DE COUBERTIN : CONCOURS D'ARCHITECTURE

Le futur complexe aquatique Pierre de Coubertin, envisagé sur le site de l'actuelle piscine du même nom, et qui s'inscrit dans le programme de requalification urbaine et sociale du quartier La Frayère, est désormais sur les rails. Le concours d'architecture et d'ingénierie est, en effet, aujourd'hui lancé. Ce complexe devra tenir compte de l'évolution des pratiques sportives et ludiques aquatiques : natation de haut niveau ou de loisir, maintien de la

forme à travers la thalassothérapie, club de bébés nageurs, restauration, sécurité et confort maximum, etc. : ce nouveau centre doit offrir un large choix d'activités pour toute la famille et devra être un lieu où l'on pourra passer une journée entière, bien loin de la simple piscine traditionnelle. Le projet est actuellement budgété à hauteur d'un peu plus de 27 millions d'euros.

■ Conseil municipal du 26 avril 2004

LES PIBOULES DEVIENNENT L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY Cannes a rendu hommage au début du mois de juillet, durant toute une

semaine, à Antoine de Saint-Exupéry à travers de nombreuses et prestigieuses manifestations auxquelles vous avez certainement assistées. Aussi, pour honorer de manière permanente ce grand homme et en perpétuer la mémoire et les idées humanistes qu'il a véhiculées tout au long de sa vie, nous avons choisi de débaptiser l'école primaire des Piboules à Ranguin pour lui attribuer le nom d'Antoine de Saint-Exupéry. Le baptême a eu lieu le 25 juin.

> TRANSPORT

UN NOUVEAU LIEU POUR L'HÉLISTATION

Depuis une vingtaine d'années, notre ville dispose d'une hélisation à la Pointe Croisette, dont l'autorisation d'exploitation par arrêté préfectoral, a été prolongée plusieurs fois, mais dont la date butoir est fixée une nouvelle fois à cet été. La remise d'un projet précis auprès du Préfet devrait nous permettre d'obtenir un dernier délai, mais il était urgent de prendre une décision. Dans une ville de congrès et de prestige comme la nôtre où se succèdent tout au long de l'année les plus importants hommes d'affaires et les stars du show-biz du monde entier, il est primordial de

maintenir une telle installation. Après avoir écarté tous les sites maritimes et exploré de nombreuses solutions terrestres, notre choix s'est porté sur le Quai du Large au Vieux-Port. Il remplit toutes les conditions de sécurité et génère des nuisances sonores quasiment nulles. A chaque point de contrôle, il est constaté que le bruit ambiant est supérieur à celui proposé par les hélicoptères. Le projet comprend une aire d'approche finale et de décollage ainsi qu'un poste de stationnement. Cannes participera financièrement à hauteur de 20 % seulement du budget total de cette opération, estimé à trois millions d'euros.

■ Conseil municipal du 7 juin 2004

APRÈS AVOIR ÉCARTÉ TOUS LES SITES MARITIMES ET EXPLORÉ DE NOMBREUSES SOLUTIONS TERRESTRES, NOTRE CHOIX S'EST PORTÉ SUR LE QUAI DU LARGE AU VIEUX-PORT

> CROIX DES GARDES

POLICE MUNICIPALE ET ÉCOMUSÉE

Le massif de la Croix des Gardes, poumon vert de notre cité, sera transformé dans les trois ans, comme nous vous l'avons déjà annoncé, en parc forestier. Celui-ci s'étendra sur soixante-quatorze hectares, dont plus de quarante ont été cédés par la Ville au Conservatoire du Littoral afin de mettre fin définitivement à toute velléité immobilière. C'est dans le cadre de cette opération que nous allons réhabiliter la Villa "Les Palmiers" plus connue des Cannois sous le nom "Villa Buhler"

afin d'y installer diverses structures : un écomusée du mimosa (c'est à cet endroit que furent plantés les premiers mimosas d'Australie), un local d'information pour accueillir et sensibiliser les futurs visiteurs du site et enfin un poste de police municipale doté d'une brigade équestre pour apporter encore plus de sécurité à ce quartier de la Croix des Gardes. En outre, un logement sera réalisé pour un gardien qui assurera en permanence la surveillance du parc forestier.

■ Conseil municipal du 28 juin 2004

CRÉATION D'UN POSTE DE POLICE MUNICIPALE DOTÉ D'UNE BRIGADE ÉQUESTRE POUR APPORTER ENCORE PLUS DE SÉCURITÉ À CE QUARTIER DE LA CROIX DES GARDES

■ Conseil municipal du 7 juin 2004

FESTIVAL DU FILM PUBLICITAIRE : DEUX ANS DE PLUS

Le Festival International du Film Publicitaire est l'une des grandes manifestations annuelles organisées au Palais des Festivals et des Congrès générant des retombées économiques très importantes pour notre ville. Aujourd'hui, un nouvel accord fixe jusqu'en 2008 au moins la tenue de cette manifestation à Cannes. Encore une bonne nouvelle dans un contexte très difficile où la lutte est toujours plus sévère entre les grandes villes de congrès dans le monde.

■ Conseil municipal du 28 juin 2004

VACCINATIONS GRATUITES

Depuis l'an dernier, une convention lie le département des Alpes-Maritimes et la Ville de Cannes concernant les vaccinations. Elle vient d'être renouvelée pour 18 mois, jusqu'en décembre 2005 : la commune prend en charge intégralement le coût des vaccins obligatoires, réalise les vaccinations BCG (qui lui sont remboursées par le département) avec des actes en diminution puisque la vaccination BCG va disparaître. Enfin elle procède à des vaccinations spécifiques recommandées

par le Comité technique de vaccination, mais dans ce cas les doses sont fournies directement par le département.

> HANDICAP

### UN TERRAIN POUR LA FONDATION DARTY

Nous avons fait de la lutte pour l'intégration des personnes handicapées l'un des points les plus importants de notre politique sociale. Une ville se doit d'être la plus fonctionnelle et la plus accueillante possible pour ces personnes, le handicap d'une vie quotidienne difficile ne devant pas s'ajouter au handicap initial.

La Fondation Darty nous a sollicités pour obtenir la donation d'un terrain en vue d'y bâtir un foyer pour handicapés adultes d'une trentaine de places. Cette Fondation nationale travaille déjà avec de nombreuses communes, notamment en région parisienne, et a souhaité offrir à notre ville cette maison de grande qualité. Nous avons ainsi choisi un terrain à La Bocca, boulevard Louis Negrin, particulièrement bien desservi par les transports en commun et proche du centre de La Bocca, ce qui facilitera la vie sociale des pensionnaires. En échange du bail du terrain au prix symbolique d'un euro pour les 99 prochaines années, l'ADAPEI (Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), à qui sera confiée la gestion de l'établissement, réservera 23 places à des personnes issues du bassin cannois, la Fondation se réservant sept places. L'ADAPEI prendra en charge le suivi des travaux, la maintenance et la gestion du centre. Le prix de sa construction et de l'équipement atteindra 4 600 000 euros.

Comme vous le savez, depuis trois ans, nous avons développé une vraie politique de solidarité à l'égard des personnes handicapées. Une charte a été signée par la ville en concertation avec toutes les associations concernées définissant un grand nombre d'actions à mener dans les domaines suivants : éducation-formation et loisirs, emploi et insertion professionnelle, information et communication, rapprochement de l'usager, transports adaptés et accessibilité du domaine public et des bâtiments (nous sommes l'une des seules villes de France à disposer d'une commission sur la conformité des constructions dans ce domaine). Nous vous tiendrons régulièrement informés de toutes les actions entreprises. Sont d'ores et déjà en cours, et cette liste n'est pas exhaustive : mise en place, dès la rentrée, d'activités physiques le mercredi et durant les petites vacances avec l'Ecole municipale des sports adaptés, intégration de personnes handicapées dans l'effectif des agents municipaux, création d'un service de soirée et du dimanche pour le handibus, sanisettes publiques spécialement aménagées, notamment sur l'esplanade Pompidou, bandes tactiles sur le bord des trottoirs ou encore modules sonores aux carrefours pour mieux traverser...

Pour que chaque personne handicapée soit et surtout se sente un citoyen à part entière...

■ Conseil municipal du 26 avril 2004

L'ADAPEI  
(ASSOCIATION  
DES AMIS  
ET PARENTS  
D'ENFANTS  
INADAPTÉS) À QUI  
SERA CONFIEE LA  
GESTION DE  
L'ÉTABLISSEMENT  
RÉSERVERA  
23 PLACES À DES  
PERSONNES  
ISSUES DU BASSIN  
CANNOIS

> MANIFESTATION

### 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE CANNES

Pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de notre ville, nous souhaitons donner aux festivités habituelles un écho particulier avec des événements auxquels vont participer des Cannois de toutes générations et de tous quartiers, notamment avec l'aide de l'association Military Vehicle Conservation Group.

Parmi les manifestations prévues : un camp américain reconstitué avec ambiance d'époque

au stade des Hespérides (du 21 au 25 août), un défilé de voitures d'époque qui partira de ce même stade pour se rendre à La Bocca le 24 août et, au soir de cette journée, un grand bal américain sur les Allées de la Liberté. La commémoration du 24 août elle-même sera composée de diverses cérémonies et dépôts de gerbe, en hommage à tous les combattants de la liberté, ceux de notre région comme ceux venus d'Outre-Atlantique.

■ Conseil municipal du 28 juin 2004

POUR LE 60<sup>e</sup>  
ANNIVERSAIRE DE  
LA LIBÉRATION  
DE NOTRE VILLE,  
NOUS SOUHAITONS  
DONNER AUX  
FESTIVITÉS  
HABITUELLES UN  
ÉCHO PARTICULIER

Publication Mairie de Cannes - Direction des Actions de Promotion de la Ville de Cannes  
BP140 - 06406 Cannes Cedex - Tél. : 04 97 06 40 51 - Fax : 04 97 06 40 78

Directeur de la publication : Monsieur le Député Maire de Cannes  
Rédaction - Réalisation - Maquette : Direction des Actions de Promotion de la Ville de Cannes  
Impression : Sea'Com / Cannes - ISSN 1639-8343 - Dépôt légal : juillet 2004

L'ensemble des délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, à caractère réglementaire, sont publiés dans un recueil des actes administratifs mis à la disposition du public à la Mairie de Cannes.

**EXPRESSION**   
LA LETTRE DU DÉPUTÉ MAIRE DE CANNES

## La parole à...

ESPACE D'EXPRESSION RÉSERVÉ AU GROUPE :  
> "GILLES CIMA, UN CANNOIS POUR CANNES"

Chers Amis,  
Il faut apprécier à sa juste valeur le fait de pouvoir s'exprimer dans une revue qui a pour but de communiquer avec nos concitoyens, mais il est malheureusement désagréable de devoir le faire sur une feuille volante non rattachée au document principal.  
En effet, j'aurais souhaité que nos informations fassent parties intégrantes de l'ensemble de la revue du fait que dans nos comportements et nos actions, nous accompagnons les projets de la majorité municipale avec toute la conviction qui nous anime. La demi-page qui nous est réservée ne permet pas de lister l'ensemble des projets et des commissions auxquels nous participons mais sachez que notre implication, dans les commissions conduites par les représentants de la majorité, est totale et sans limite. Nous nous efforçons à ce que notre engagement soit constructif, nous nous fixons d'apporter notre expérience et des idées novatrices, nos suggestions et notre collaboration dans le but de faire progresser les projets et les réalisations afin qu'ils répondent à l'attente de nos concitoyens.  
Dans cette rubrique, nous n'avons pas l'intention

d'être différents que dans notre comportement énoncé ci-dessus, aussi, nous suggérons qu'il faut améliorer notre communication et s'efforcer de mieux connaître les actions, les projets, les réalisations, les difficultés d'aboutir. J'estime que nous ne sommes pas assez porteurs de cette volonté de communiquer, je prendrai un exemple concret : la commission urbanisme, à laquelle je participe, analyse les demandes de permis de construire après une analyse détaillée des services techniques de la Ville et éventuellement de l'architecte des bâtiments de France. Je propose que, suivant une fréquence qui reste à déterminer, une synthèse des permis soit communiquée lors des conseils municipaux en matière de surfaces habitables, de surfaces de bureaux, de surfaces de parkings, de surfaces d'activités autorisées.

C'est une suggestion mais cette information est à mon avis indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux programmes immobiliers planifiés sur la commune, à l'extension du patrimoine et donc à la progression de notre commune.

**Jacques BOTTERO**  
Conseiller Municipal

ESPACE D'EXPRESSION RÉSERVÉ AU GROUPE :  
> "GAUCHE PLURIELLE ET LES VERTS"

### Cannes en questions

#### **La gestion du Bassin Cannois : enjeu de pouvoir ou espace de coopérations nécessaires au service des habitants ?**

Depuis plusieurs années, l'intercommunalité se pratique dans toutes les régions au-delà des clivages politiques : les communes s'entendent pour mieux gérer et se regroupent pour traiter des questions qui sont à cette échelle : transports scolaires, transports en commun, gestion de l'eau et de l'assainissement. Ici, dans l'Ouest des Alpes-Maritimes, c'est parce qu'il y a urgence qu'on commence à en parler !

#### **Les enjeux sont importants, des sommes énormes sont mobilisées : il y a de quoi s'inquiéter des réponses de nos élus ! Quelle mouche pique nos édiles ?**

L'étonnement des cannois est d'autant plus grand que le travail est ancien, nécessaire et efficace. Alors, sur le dossier de la station d'épuration, pourquoi autant d'affrontements au point d'en arriver à la scission de deux syndicats pour deux projets, avec un coût de revient beaucoup plus élevé pour le même service rendu ?

#### **S'agit-il d'utiliser l'intercommunalité pour assurer l'hégémonie d'une commune sur d'autres ?**

La question de l'assainissement est très sérieuse et doit être réglée rapidement : amélioration maintenant de la station actuelle

sans attendre des catastrophes – obtention enfin du Pavillon Bleu, seul gage de qualité des eaux de baignade – un seul syndicat intercommunal pour une seule station d'épuration ! En attendant : pas de calendrier précis de travaux ; pas de processus transparent de mise en concurrence ; aucune prévision fiable des coûts.

#### UNE AUTRE IDÉE DE CANNES

Les enjeux écologiques et financiers sont si importants qu'ils demandent de nos élus une autre attitude que ces querelles puériles :  
- qu'ils recherchent réellement ensemble les solutions optimales, sans rejeter à l'infini les responsabilités sur leurs collègues de la municipalité voisine ;  
- qu'ils acceptent un grand débat avec tous les élus de ces huit communes, ouvert aux citoyens et associations qui vivent et travaillent déjà en intercommunalité.

Il est nécessaire de faire participer la population et qu'à l'issue de cette consultation, la proposition majoritairement retenue devienne le projet commun au service de tous.

**Apolline CRAPIZ** P.S apolline.crapiz@free.fr  
**Claude MEYFFRET** P.C pcfcannes@netcourrier.com  
**Pascale VAILLANT** Verts lesvertscannois@voila.fr

## La parole à...

GROUPE ALBERT PEYRON :  
> "ALLEZ CANNES"

Chers amis cannois,

Le moment est venu de vous entretenir de la politique d'investissement de la Ville de Cannes.

Un grand économiste a dit que les investissements d'aujourd'hui sont les bénéfices de demain et les salaires d'après-demain.  
C'est tout à fait exact pour une entreprise qui renforce ainsi son potentiel de production et sa productivité, ce qui lui permet de conforter son compte d'exploitation et ensuite d'embaucher du personnel supplémentaire pour satisfaire les nouvelles commandes de ses clients.

Mais lorsque ces investissements sont des investissements dits "de confort", ils ne sont pas générateurs de richesse mais souvent, au contraire, de dépenses de fonctionnement supplémentaires. Ainsi, le plan vert – dont on peut se féliciter à certains égards – a déjà obligé la ville à recruter du personnel nouveau pour arroser et entretenir les nouvelles décorations florales. Il s'agit d'ailleurs, en l'occurrence, de dépenses minimales et d'un montant

supportable.

Mais que penser d'une salle omnisports pouvant accueillir 4 000 spectateurs (!) Et dont le coût prévisionnel a déjà presque doublé, passant de 13 à 25 millions d'euros et dont les frais de fonctionnement n'ont pas été révélés.

Que penser aussi d'un centre aquatique qui mêlera bassin olympique réservé aux athlètes de haut niveau et activités ludiques, dont le coût prévisionnel déjà dépassé sans doute, est évalué à 27 millions d'euros, et dont les frais de fonctionnement seront loin d'être couverts par les recettes espérées.

J'espère que le bon sens reprendra le dessus et que la majorité municipale saura élaguer ses investissements dont l'importance ne correspond d'ailleurs pas à une ville de 70 000 habitants.

Bonnes vacances à tous et souhaitez bon courage à ceux qui ont encore un mois de juillet laborieux en raison d'un prochain conseil municipal.

**Paul BOREL**  
Conseiller municipal

ESPACE D'EXPRESSION RÉSERVÉ AU GROUPE :  
> "ENSEMBLE POUR CANNES"

ENFOUISSEMENT DE LA VOIE FERREE  
Sur le territoire de Cannes = Projet réalisable ? ou utopique ?

La Ville de Cannes engage une réflexion sur l'opportunité et la pré faisabilité d'un enfouissement de la ligne SNCF.

Sous bénéfice d'inventaire, il s'agirait d'enterrer cette voie à partir du golfe de Mandelieu à l'ouest jusqu'à l'entrée de Golfe Juan à l'est.

Cette première étude doit constituer un cadrage à la disposition des élus et décideurs concernés. A ce titre elle doit prendre en compte les avis, observations et suggestions des différents acteurs (Ville, SNCF, RFF, Région...) elle mettra en évidence les grandes balances financières et les retombées en matière d'attractivité et de dynamisme économique de Cannes et de son bassin. Cette approche me paraît sérieuse. Le dossier a souvent été évoqué en

campagne électorale au fil du temps, sans qu'il y ait vraiment eu le commencement d'une étude sérieuse de faisabilité et surtout une estimation du coût. Il est certain que ce projet ambitieux apporterait un changement phénoménal dans tout le bassin cannois. Les discussions ne font que commencer, nous en reparlerons....

**BRAVO POUR LES POMPIERS DE CANNES**  
A l'occasion de la journée organisée au profit des orphelins. Beaucoup de travail, de participation, d'émotion. Le bénévolat revient. C'est rassurant.

Bonnes vacances à tous.

**Georges ROUBAUDI**  
Conseillers municipaux